



2988 - La faiblesse de la version qui veut qu'on dise « et moi je suis de ceux qui en témoignent » à la suite de la récitation de la sourate « at-tine ».

question

Existe-t-il un hadith à réciter après la lecture de la sourate at-tine (n° ?) et selon lequel on doit dire **j'en atteste** . Quel est son degré d'authenticité et où pourrais-je le trouver ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

At Tarmidhi (puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit dans ses Sounan : » Ibn Omar nous a rapporté d'après Soufyan qu'Ismaïl Ibn Oumayya a dit qu'il avait entendu un bédouin dire qu'il avait entendu Abou Hourayra rapporter que celui qui récite la sourate at-Tine jusqu'à **Allah n'est-il pas le plus sage des gouvernants** qu'il dise : **Si, et je suis de ceux qui en témoignent** Abou Issa dit : **C'est un hadith que l'on n'a rapporté que par cette chaîne qui passe par ce bédouin** . Ceci est de sa part (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) une explication de la cause de la faiblesse du hadith lui-même apocryphe.

Abou Dawoud (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) l'a rapporté sous le numéro 753 par la voie du précité bédouin. L'érudit al-Albani a jugé le hadith faible dans son ouvrage intitulé Dhaïf al-djami, n° 5784. Le hadith n'étant pas vérifié, nous ne l'appliquons pas. Allah le sait mieux.